

# Résultat de Marché

## Section I : Pouvoir adjudicateur

### I.1) Nom, adresses et point(s) de contact :

**Ecole nationale supérieure Louis-Lumière,**  
7 allée du Promontoire BP22 – 93161 Noisy-le-Grand CEDEX,  
Tel : 33 (0)1 48 15 40 10  
Mel : [direction\(at\)ens-louis-lumiere.fr](mailto:direction(at)ens-louis-lumiere.fr) site : <http://www.ens-louis-lumiere.fr>

### Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

**Madame la Directrice**  
**Ecole nationale supérieure Louis Lumière,**  
7 allée du Promontoire BP22 – 93161 Noisy-le-Grand CEDEX

### I.2) Type de pouvoir adjudicateur et activité(s) principale(s) :

Etablissement public ;  
Education nationale ; Enseignement supérieur et recherche

## Section II : Objet du marché

### II.1) Description

**II.1.1) Intitulé attribué au marché par le pouvoir adjudicateur :** Etudes, définition, fourniture et installation de systèmes audiovisuels et installations générales liées au déménagement de l'Ecole.

**II.1.2) Type de marché et lieu d'exécution des travaux, de livraison des fournitures ou de prestation de services :**

Fournitures et Installation

**Lieu principal de prestation :** Cité du Cinéma, 7 rue Ampère St Denis (93)

**II.1.3) Description succincte du marché :**

Définition par procédure de dialogue compétitif des postes de travail audiovisuels, des réseaux et workflow, fournitures et installations de ces systèmes et fournitures et installations générales liées au transfert de l'Ecole.

**II.1.4) Division en lots/tranches :**

Prestations divisées en lots : oui

LOT N° 1 : Fourniture ; installation et câblage des équipements audiovisuels

LOT N° 2 : Fourniture et installation des éléments de serrurerie et maçonnerie spécifiques

LOT N° 3 : Mobilier spécifique

Prestations divisées en tranches : Oui, tranche ferme /jusqu'à trois tranches conditionnelles

**II.1.5) Des variantes sont prises en considération :** Oui

## **II.2) Quantité ou étendue du marché**

### **II.2.1) Quantité ou étendue globale :**

L'Ecole nationale supérieure Louis-Lumière souhaite étudier des solutions d'avenir pour réussir son implantation à la Cité du Cinéma à St-Denis. Pour ce faire, elle a choisi de lancer une procédure de dialogue compétitif afin de conclure un partenariat avec une entreprise ou regroupement d'entreprises qui pourra lui assurer une architecture idoine et une mise en œuvre adéquate pour la reprise des activités d'enseignement et de la recherche dès la rentrée universitaire, septembre 2012. L'enjeu de la consultation est de retenir un prestataire pointu et polyvalent, en mesure d'étudier et mettre en œuvre un ensemble de solutions hétéroclites constituant une prise en charge globale. Les entreprises et regroupements invités à dialoguer seront appréciés selon leur capacité technique, la pertinence de leurs solutions pour un marché en évolution constante et la pertinence de leur offre financière.

## **Section III: Procédure**

### **III.1) Type de procédure**

Dialogue compétitif

### **III.2) Informations concernant le nombre d'opérateurs soumissionnés**

Nombre d'offres reçues : 2

### **III.3) : Autres informations**

Le marché porte sur l'étude, la fourniture, l'installation, la mise en œuvre, la formation, la reprise des données, les interfaces, et la maintenance des solutions de travail pour l'ensemble des postes liés aux besoins de l'enseignement et de la recherche.

Le marché est conclu selon la procédure de dialogue compétitif définie aux articles 36 et 67 du code des marchés publics.

## **Section IV : Attribution du marché**

### **IV.1) Date d'attribution du marché : 9 janvier 2012**

### **IV.2.) Nom et adresse de l'opérateur économique en faveur duquel une décision d'attribution du marché à été prononcée :**

**Mandataire : EV Corporate**

12, rue de la Procession, Z.I. de la Montjoie, 93217 La Plaine Saint-Denis

### **Regroupement avec 44.1**

27 rue des Gros Grès 92700 Colombes

**Le marché est attribué pour les trois lots, tranche ferme, et la tranche conditionnelle N° 3.**

Date de publication du présent avis : 25 janvier 2012